

PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL

DE L'UFR DE PHYSIQUE

9 juillet 2019

Etaient présents : Mmes et MM. Aracheloff, Baland, Boillevin, Cacciari, Chatenay, Daigne, Deleporte, Giura, Gligorov, Ivarnez, Maitre, Saitta, Tissier, Vernhet, Witkowski.

M. Kierlik, directeur de l'UFR de physique.

Mme Nemer, responsable administrative de la faculté de physique et Mme Suirco, adjointe.

Etaient excusés : Mmes et MM. Angonin, Bonneau, Bottin-Rousseau, Callebaut, Charron, Cladé, Darnige, Delande, Jeauffroy, Joffre, Juhin, Michaut, Restagno, Riconda, Sajus.

Avaient donné procuration : Mmes et MM. Angonin, Bonneau, Bottin-Rousseau, Callebaut, Charron, Delande, Jeauffroy, Joffre, Juhin, Michaut, Restagno, Sajus.

Ordre du jour :

1. Approbation du PV du conseil précédent ;
2. Bilan et validation du service des enseignants-chercheurs - Invité : R. Bernard ;
3. Synthèse des retours des laboratoires pour la loi de programmation de la recherche ;
4. Retour du dialogue budgétaire ;
5. Bilan des travaux du conseil des enseignements ;
6. Questions diverses.

1) VALIDATION DU PV DU CONSEIL PRÉCÉDENT

- ▶ Le PV du conseil de l'UFR de physique du 21 juin 2019 est approuvé avec 7 abstentions.

2) **BILAN ET VALIDATION DU SERVICE DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS - INVITÉ : R. BERNARD**

R. Bernard rappelle la composition de la commission du tableau de service, ainsi que la nécessité de surveiller l'équilibre entre potentiel d'enseignement et volume horaire assuré effectivement.

R. Bernard présente et commente le tableau suivant :

- le potentiel d'enseignement à l'UFR de physique :

Potentiel enseignement 2018-2019			
Statut	Nbre	service statutaire	Potentiel enseignement
PR	74 (74)	192	14208
MCF	144 (143)	192	27648
PRAG	3 (3)	384	1152
Astronome (PR)	5+2 (6)	64	320
Astronome Adjoint (MCU)	7+4 (13)	64	448
Moniteur CCMD	103 + 5 (101)	64	6592
A= Total UFR	336+11		50368 (49888)
Décote Temps partiel+equivalence			
EC 90%	2 (3)	19,2	38,4
EC 80%	4 (3)	38,4	153,6
EC 50%	0 (0)	96	0
Détach /Dispo	7 (8)	192	1344
Congés	12 (10)	12/96/x	487
Recup moniteurs			258
Eq. IUF/ANR/HDR/Del/CRCT/NE			4544
Recup			1896
B= Total Décote			8721
(A-B)= Total Potentiel Personnel			41647
Equivalences Temps de Service Statutaire			
Gestion Licence (LG)			1064
Gestion Master (MG)			984
Gestion (G Admin)			2028
C= Total ETS			4076
Tot Temps Partiel (B) + ETS (C)			12797
(A-B-C) = Total Potentiel Enseignement			37571 (38474,2)

R. Bernard explique qu'à un potentiel d'environ 50000 heures, il faut retrancher différents volumes horaires liés aux situations des enseignants-chercheurs : « décotes » temps partiel, détachement, disponibilité, et liés aux décharges extérieures : IUF, ANR, délégations CNRS... et aux décharges pour responsabilités pédagogiques en licence-master, responsabilités administratives.

Le « total potentiel Enseignement » correspond ainsi au potentiel réel.

- le total des heures effectuées en licence - master - doctorat et décharges « G Admin » :

Bilan 2018-2019

Total des Heures effectuées en L-M-D et G :

L1 : 10536h (9964h en 2017, 10865h en 2016)
L2 : 7950h (7631h en 2017, 6882h en 2016)
L3 : 7130h (7717h en 2017, 7194h en 2016)
LG : 1064h (1177h en 2017, 885h en 2016)

Total Licence : 26680 h (26489h en 2017, 25827h en 2016)

M1 : 4866h (4843h en 2017, 4545h en 2016)
M2 : 5076h (4787h en 2017, 4626h en 2016)
MG : 984h (951h en 2017, 954h en 2016)

Total Master : 10926h (10581h en 2017, 10217h en 2016)

Ecole Doctorale : 120h (175h en 2017, 115 h en 2016)
Hors UFR : 5116h (5685h en 2017, 5080 h en 2016)
G Admin : 2028h (1368h en 2017)

GRAND TOTAL: 44870

LG-MG-G Admin : environ 4076h (env. 9%, inclut décharges institutionnelles)

R. Bernard constate une stabilité des heures effectuées en L2, une baisse en L3 due à la disparition de Phytem. Il précise que les chiffres affichés pour la période 2016/2017 ne sont pas exacts.

Les heures effectuées hors UFR sont notamment dédiées au Service général de la formation initiale (SGFI) et à l'Orientation et Insertion Professionnelle (OIP).

Le « grand total » comprend environ 2000 heures effectuées par des personnels hors UFR enseignant en physique, qui porte ce total à environ 42000 heures. R. Bernard en conclut que l'UFR est à peu près à l'équilibre entre potentiel d'enseignement et volume horaire d'enseignement effectivement assuré.

Il rappelle de plus l'historique des délégations CNRS depuis 2010, comptées en groupes de 96 heures au tableau de service, avec une fluctuation en moyenne entre 10 et 15 délégations.

Une discussion a lieu ensuite au sujet de :

- Evolution du nombre d'ABER (accords de binôme d'enseignement et de recherche) à l'UFR de physique (12 actuellement) ; actions envisagées pour mieux les faire connaître ;
- Nombre de décharges autorisées. E. Kierlik recommande d'être vigilant quant au respect d'un texte voté au niveau de l'établissement pour les réguler, qui autorise 8 % de décharges dans chaque composante (dont 1 % de décharges institutionnelles).

Le bilan nominatif du tableau de service circule parmi les membres du conseil à la demande d'E. Kierlik.

E. Kierlik propose de valider par un vote les services des enseignants-chercheurs de l'UFR de physique pour l'année universitaire 2018-2019.

► **Résultat du vote** : les services des enseignants-chercheurs sont approuvés à l'unanimité.

3) SYNTHÈSE DES RETOURS DES LABORATOIRES POUR LA LOI DE PROGRAMMATION DE LA RECHERCHE

E. Kierlik présente la préparation de la loi de programmation pluriannuelle de la recherche. Il précise qu'un travail de synthèse a été effectué avec N. Sator :

Le premier ministre a annoncé le 1er février 2019 la mise en place de groupes de travail afin de préparer une loi de programmation pluriannuelle de la recherche pour le début 2020.

Une consultation en ligne menée auprès des acteurs de la recherche a eu lieu entre mars et mai 2019.

Trois groupes de travail ont été mis en place :

- Recherche sur projet, financement compétitif et financement des laboratoires ;

les rapporteurs de ce groupe sont Cédric Villani (mathématicien et député), Antoine Petit (président du CNRS) et Sylvie Retailleau (présidente de l'université Paris-Saclay).

- Attractivité des emplois et des carrières scientifiques ;

les rapporteurs sont Philippe Berta (professeur des universités et député), Philippe Mauguin (président de l'INRA) et Manuel Tunon de Lara (Président de l'université de Bordeaux).

- Innovation et recherche partenariale ;

les rapporteurs sont Amélie de Montchalin (députée), Isabelle Marey-Semper (ancienne directrice générale communication, développement durable et affaires publiques de L'Oréal) et Dominique Vernay (vice-président de l'académie des technologies).

Les documents consultés pour conduire une réflexion sont :

- les contributions écrites de trois laboratoires de physique (LP-ENS, LJP, LKB) ;
- un communiqué de presse de la session extraordinaire du Comité National de la recherche scientifique (CNRS) ;
- un mémo d'un collectif de 22 Sociétés savantes (SFO - Société Française d'Optique, SFAA - Société Française d'Astronomie et d'Astrophysique, SMF - Société Mathématique de France, SFA...pas la SFP ?).

Dans le cadre de la réflexion, plusieurs laboratoires relevant de l'UFR de physique ont transmis leurs contributions au conseil scientifique de l'UFR. Les propositions qui en découlent sont largement en accord avec les recommandations formulées par un collectif d'une vingtaine de sociétés savantes françaises faisant suite à une large consultation de la communauté scientifique ainsi qu'à un communiqué de presse récent du Comité national de la recherche scientifique.

Il ressort en priorité une forte attente concernant :

- l'augmentation du recrutement statutaire des jeunes chercheurs et l'assurance d'un environnement propice au développement d'une carrière scientifique;
- le renforcement des postes techniques et administratifs, soutiens indispensables aux activités de recherche et d'enseignement;
- l'abaissement significatif du temps de service annuel d'enseignement statutaire des enseignants-chercheurs.
- la revalorisation des salaires et l'amélioration du déroulement des carrières des chercheurs, enseignants-chercheurs et personnels techniques et administratifs;
- un rééquilibrage entre les financements récurrents et les financements sur contrat;

- un fort accroissement du budget de la recherche publique civile et des taux de succès des appels à projet de l'ANR et autres organismes publics ;
- la simplification de la gestion administrative des laboratoires et des départements de formation.

Une discussion aborde plusieurs sujets :

- Estimation chiffrée du Comité national de la recherche scientifique et des sociétés savantes quant au financement supplémentaire qui serait nécessaire ;
- Pas d'avis connu et diffusé de la Conférence des présidents d'universités ou des présidents d'université ;
- Evolution de l'impact scientifique par pays et positionnement de la France, selon des indicateurs ;
- Impact scientifique par pays - à apprécier par rapport aux politiques nationales de financement, premier critère de réussite.

- Suites à donner : E. Kierlik et D. Chatenay conviennent, en accord avec la proposition initiale de N. Sator, qu'il serait opportun de préparer un texte à porter au-delà de l'UFR, et dans l'objectif de faire remonter les propositions et attentes de la communauté universitaire auprès du Comité National de la recherche scientifique. Il est proposé que ce texte soit constitué des contributions des laboratoires de l'UFR de physiques à la réflexion, auquel serait ajoutée une phrase de conclusion, et soit soumis aux autres UFR scientifiques pour approbation puis transmission à la Faculté des Sciences et Ingénierie.

E. Kierlik propose au conseil de voter cette proposition.

► **Résultat du vote** : la proposition est approuvée à l'unanimité.

4) **RETOUR DU DIALOGUE BUDGÉTAIRE**

E. Kierlik rend compte du dialogue budgétaire avec l'équipe décanale.

Dans le cadre de la révision des effectifs, 18 demandes de postes classées et argumentées ont été présentées devant l'équipe décanale.

Des discussions suivantes ont concerné :

- la mobilité internationale des étudiants et un questionnement sur leur financement alors que celui-ci ne sera plus assuré en partie par les LabEx après 2019 (bourses de mobilité internationale) ;

- le devenir du FabLab (éclaté sur plusieurs sites, très lié aux formations, il va être pérennisé sous la forme d'une structure au niveau de Sorbonne Université, située au bâtiment Esclangon). Du fait de sa délocalisation et de la perte de proximité avec les utilisateurs, il est envisagé de conserver un open lab de proximité. L'équipe décanale recommande dans ce cas de veiller à employer une dénomination distincte du FabLab pour le distinguer et maintenir clairement le message de l'existence d'un seul FabLab au niveau de Sorbonne Université.

- Les postes demandés ou promis par la faculté des sciences dans le cadre de sa politique scientifique mais auxquels les UFR ne sont pas associées. Ces postes sont pris sur la dotation mutualisée. Cela interroge sur le temps perdu par les laboratoires de rédiger des demandes de poste, sur les priorités, la transparence, la politique scientifique ou l'autonomie des UFR.

D.Vernhet informe le conseil que sa récente prise de fonction (en tant que vice-doyenne pilotage et ressources) ne l'éloigne pas de la réalité du terrain et qu'elle reste proche et disponible.

5) **BILAN DES TRAVAUX DU CONSEIL DES ENSEIGNEMENTS**

P.Giura fait un point sur la procédure Parcoursup en cours :

Portails	BGC	MIPI	PCGI
Capacité d'accueil Parcoursup	420	665	220
Candidatures	8 945 (21 CAPA)	10 796 (16 CAPA)	4 586 (21 CAPA)
Dossiers examinés manuellement	4 662 (52%)	5 082 (47%)	2 206 (48%)
Places ouvertes en L0	32	16	16
Dossiers classés en « Oui si »	325	428	164

Elle indique l'interprétation de la ligne « capacité d'accueil Parcoursup » : soit le nombre de places en 1^{ère} année. Elle précise ensuite que les dossiers examinés manuellement sont ceux des lycéens ayant obtenu entre 12 et 14 de moyenne au bac. Elle ajoute que l'examen de 200 dossiers mobilise 40 personnes sur 2,5 semaines.

N. Witkowski informe des travaux en cours du conseil des enseignements :

- Responsabilité L1 en physique :

Le conseil des enseignements donne un avis favorable à l'unanimité (14 voix pour) pour que C. Balland devienne le nouveau responsable L1 pour la physique.

- TP en M1 :

Des choix ont été établis par « paquet » : profil matière molle ; profil matière condensée ; profil astro/particule ; profil physique des lasers.

Ces TP nécessitent 480 heures d'enseignement inscrites au tableau de service, avec 1 enseignant pour 8 étudiants.

- International - alliance 4EU+ :

Cette alliance regroupe Sorbonne Université avec les universités de Copenhague, Milan, Heidelberg, Prague et Varsovie.

L'alliance est lauréate de l'appel d'offre Université Européenne de recherche ; elle a reçu dans ce cadre 5 millions d'euros, attribués aux 6 partenaires. Sorbonne Université a de plus reçu 0,9 millions d'euros du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

La physique ne figure pas dans les priorités affichées.

Cependant, une insertion de la physique en formation serait possible dans les UE transversales : 2-Data literacy et 3-Critical thinking ; démarche scientifique et traitement des données.

- Sorbonne Université Abou Dhabi :

F. Decremps est chargé de mission par la présidence de SU pour les formations en sciences.

En 2021-2022 sera ouvert un nouveau Master de physique en Sciences et héritage culturel « Master of Sciences and engineering in Cultural Heritage ».

6) QUESTIONS DIVERSES

E. Kierlik annonce l'ordre du jour provisoire du prochain conseil :

- 1) Validation du PV du conseil du 09 juillet 2019 ;
- 2) Accueil des nouveaux entrants ;
- 3) Retour sur les arbitrages ;
- 4) Élection du directeur de l'UFR 925.
- 5) ...